



**MAIRIE
VAUJANY**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 10
VOTANTS : 11
POUR : 11
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 6 avril 2026

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Eric BASSET, Elvina SAVIOUX, Philippe KOZMIN, Valérie MARTINET, Laurence LATTARD, Patrick CHANOUX, Séverine VAQUERIZO, Nicolas ARNAUD

Absents : Eric DOURNON

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Délibération n° 04-10042026-09 : COPROPRIETE LE CRYSTAL BLANC :
Délégation de pouvoir pour siéger au sein de la copropriété**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Commune de Vaujany est propriétaire de 8 appartements dans la copropriété Le Crystal Blanc ainsi que des deux niveaux de parking.

Cette propriété communale représente 1001 tantièmes du Crystal Blanc

À ce titre, il convient de désigner un représentant de la Commune qui siègera aux assemblées générales de la copropriété et qui prendra part aux différents votes.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Philippe KOZMIN

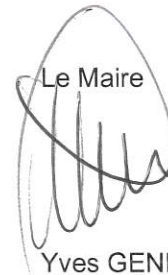
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Désigne Monsieur Philippe KOZMIN pour représenter la Commune de Vaujany au sein de l'Assemblée Générale de la copropriété Le Crystal Blanc;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision ;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

